

Charte de protection des données personnelles

Culture

Pour quelles finalités ?	Quelles données à caractère personnel collectons-nous ?	Qui peut avoir accès à vos données ?	Sur quel fondement juridique se base le traitement ?
Gestion du fichier abonnés de la médiathèque (gestion des abonnés, diffusion d'informations par mail)	 Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, téléphone, adresse email, etc.) Numéro abonné, historique de prêt 	 Personnel habilité de la Ville dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (Agents médiathèque, etc.) Sous-traitants/ Prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (fournisseur du logiciel métier de gestion de la médiathèque, etc.) 	Nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique
Gestion du fichier des inscrits à l'école de Musique (gestion des activités, facturation)	Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, téléphone, adresse e-mail, etc.)	 Personnel habilité de la Ville dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (Directrice et professeurs, finance, régie etc.) Organisme partenaire pour certains examens (Union départementale des écoles de musique et de danse) Sous-traitants/ Prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (fournisseur du logiciel métier de gestion de la comptabilité, etc.) Organisme ou autorité légalement autorisé à connaitre vos informations (Trésor Public) 	Nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique
Gestion du fichier des inscrits aux activités du centre communal d'activités culturelles (gestion des inscriptions et des activités, facturation, etc)	Données d'identification détaillées (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, téléphone, adresse email, etc.)	 Personnel habilité de la Ville dans le cadre de l'exercice de ses fonctions (service culture, Professeurs, finance, régie, etc.) Sous-traitants/ Prestataires dans la limite de l'exécution de leur mission (fournisseur du logiciel métier de gestion de la médiathèque, etc.) 	Nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique

Charte de protection des données – Commune de Cornebarrieu – Version mise en ligne le 30 juin 2023

	Organisme ou autorité légalement autorisé à connaitre vos informations (Trésor Public,.)
--	---